



## DELIBERATION (2020-33) DU CONSEIL MUNICIPAL

### **OBJET** : Approbation du règlement de l'ALSH

L'an deux mille vingt, le six juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Date de convocation : 2 juillet 2020

**Présents** : MM. MMES : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Sébastien GARREAU, Antoine MARCHAND, Pascal BERTRAND, Marie-Aimée GUILMAN, Claire JEAN.

**Représentés** : Jean-Marie BILLY (pouvoir à Antoine MARCHAND), Michel MARTINIANI (pouvoir à Pascal BRUHAT)

**Secrétaire de séance** : MME Gisèle TESTARD

Monsieur le Maire expose le règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement préparé par la Commission Vie Scolaire et Périscolaire pour la rentrée scolaire 2020/2021.

Après en avoir débattu, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuvent le règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement ;
- chargent Monsieur le Maire d'accomplir les formalités nécessaires.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 7 juillet 2020

En Mairie de La Roche Noire,

Le 7 juillet 2020.

Le Maire,

Pascal BRUHAT